



MUNICIPALITÉ DE *Sainte-Thècle*

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 3 avril 2023, à 20 heures, sous la présidence du maire Michel Rheault.

Sont présents :

Sébastien Moreau, conseiller	Roxanne Bureau-Grenier
Julie Bertrand, conseillère	Frédéric Lapointe, conseiller
Jacques Tessier, conseiller	Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Benoit Caouette

Rés. 2023-04-092: Ouverture de la séance

Il est proposé par Roxanne Bureau, appuyé par Frédéric Lapointe et résolu unanimement que puisqu'il y a quorum, le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ouvre la séance à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-093: Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Julie Bertrand et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Benoit Caouette comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-094 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles » :

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.1.1 Nomination d'un secrétaire d'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal des séances de mars 2023

- 1.4 Dépôt de la correspondance
- 1.5 Période de questions de l'assemblée
- 1.6 Construction d'un nouveau garage municipal
 - A) Offre de services professionnels d'Englobe pour la réalisation d'une étude environnementale de site – phase I pour la construction d'un garage municipal
 - B) Offre de services professionnels d'Englobe pour la réalisation d'une étude géotechnique pour la construction d'un nouveau garage municipal
 - C) Offre de services professionnels de Consultant SB pour la réalisation d'une étude de caractérisation des sols et pour la conception des plans pour l'installation d'une fosse septique pour la construction d'un nouveau garage municipal
 - D) Offre de services professionnels en architecture pour la réalisation de plans et devis pour appel d'offres et pour les services durant la construction du nouveau garage municipal
- 1.7 ADMQ/Congrès annuel pour la directrice générale (formation)
- 1.8 Invitation à la Soirée des Gens de Terre et Saveurs 2023
- 1.9 Nomination d'un comité de ressources humaines

2. Trésorerie

- 2.1 Approbation des comptes de mars 2023
- 2.2 Demande d'aide au démarrage d'entreprise de la boutique Fleur de Lys
- 2.3 Rapport du maire sur la situation financière au 31 décembre 2021
- 2.4 Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite/Demande d'aide financière pour l'ensemencement de poissons

3. Sécurité publique

Aucun sujet.

4. Transports, hygiène du milieu et environnement

- 4.1 Ville de La Tuque/Programme d'aménagement durable des forêts
- 4.2 MRC de Mékinac/Programme d'aide aux villégiateurs des terres publiques
- 4.3 Demande d'ARLAVI pour l'ajout de gravier sur le chemin du Tour-du-Lac-

V'limeux

- 4.4 Programme particulier d'amélioration par circonscription électorale
- 4.5 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable

5. Santé et bien-être

Aucun sujet

6. Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire

- 6.1 Règlement 395-2023 : modifiant le règlement des permis et certificats #333-2016 pour les établissements d'hébergement touristique ainsi que la modification de la section 10 pour la tarification sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle
- 6.2 Règlement 396-2023 : relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle
- 6.3 Règlement 397-2023 : modifiant le règlement de zonage #337-2016
- 6.4 Projet de Règlement 398-2023 : Modifiant le règlement de zonage #337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle
 - A) Avis de motion et dépôt du projet de règlement
 - B) Adoption du projet de règlement
 - C) Assemblée publique de consultation

7. Loisirs et culture, vie communautaire

- 7.1 Demande de l'O.P.P. de l'École Masson/gratuité de la salle Aubin pour un concours de lipsync
- 7.2 Embauche des étudiants pour le camp de jour
- 7.3 Location d'une toilette mobile pour l'hôtel de ville pour la période estivale
- 7.4 URLS Mauricie/Formations en loisirs
- 7.5 Incroyables comestibles
- 7.6 Demande de la CDC Mékinac/gratuité de la salle Aubin pour la Rentrée scolaire accessible pour tous

8. Autres sujets

- 8.1 Questions de l'assistance
- 8.2 Affaires nouvelles
 - A) Scierie Sainte-Thècle/Offre de vente
- 8.3 Levée ou ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-095 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de mars 2023

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023 avec la modification proposée suivante : ajoutée le mot municipalité à la résolution 2023-03-090.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance mars 2023

Ville de Saint-Tite

La Ville de St-Tite a transmis à la Municipalité un extrait du procès-verbal de la séance du conseil du 6 mars 2023, soit la résolution 2023-03-57 concernant l'adoption du projet de règlement numéro 530-2023 modifiant le plan d'urbanisme.

Curriculum Vitae

Dépôt de 7 curriculums vitae pour les postes du camp de jour.

DÉRY télécom Affaires propulsé par COGECO

DÉRY télécom informe les clients des changements importants à venir notamment l'intégration des comptes clients Affaires au système de Cogeco.

Mini-Scribe Avril 2023

Rappel d'obligations :

Samedi premier avril : Déclaration des demandes de permis de construction pour les immeubles destinés à être des résidences privées pour aînés; Adoption d'un règlement relatif à la démolition d'immeubles.

Vendredi 7 avril : Vendredi saint, jour férié;

Dimanche 9 avril : Fête de Pâques;

Lundi 10 avril : Lundi de Pâques, jour férié;

Précision sur la publication des postes nécessitant la connaissance d'une langue autre que le français.

Vente pour non-paiement de taxes – Les informations à divulguer.

Membres en direct – Bulletin mars 2023

Campagne de renouvellement de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), informations sur les avantages d'être membres de l'association.

Le congrès annuel se tiendra les 14, 15 et 16 juin prochain et aura pour thème : Référence en gestion municipale. Des prix *Mérites* et *Relève municipale* y seront décernés. Une dizaine de formations seront offertes en gestion municipale dans le cadre de l'évènement.

D'autres formations seront également offertes dans le cadre de la Tournée de zones.

Prix reconnaissance 2023 des Fleurons du Québec. Les municipalités sont invitées à soumettre des projets horticoles afin de mettre en valeur leur territoire et gagner de beaux prix.

Le fournisseur de logiciel PG Solutions propose maintenant COVALENCE, une protection optimale pour les cyberattaques.

Écothec Québec recherche des municipalités ayant un enjeu opérationnel à résoudre tout en réduisant leur impact environnemental. Les projets retenus recevront un appui financier pour la réalisation de leur projet via le Défi Innovation Québec qui soutient les technologies propres.

Les visites préventives des experts du Fonds d'assurance des municipalités du Québec, une façon judicieuse de sécuriser les bâtiments, les biens, les lieux et l'encadrement des activités de loisir et ouvertes au public.

Rés. 2023-04-096 : Dépôt de la correspondance de mars 2023

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt de la correspondance du mois de mars 2023.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question.

Rés. 2023-04-097 : Offre de services professionnels d'Englobe pour la réalisation d'une étude environnementale de site – phase I pour la construction d'un garage municipal

CONSIDÉRANT qu'une étude environnementale de site – phase I doit être effectuée préalablement à la construction d'un nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels d'Englobe au coût de 2 975\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Bertin Cloutier et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de services professionnels d'Englobe pour la réalisation d'une étude environnementale de site – phase I pour la construction d'un garage municipal au coût de 2 975 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-098 : Offre de services professionnels d'Englobe pour la réalisation d'une étude géotechnique pour la construction d'un garage municipal

CONSIDÉRANT qu'une étude géotechnique doit être effectuée préalablement à la construction d'un nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels d'Englobe au coût de 20 030 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Sébastien Moreau et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de services professionnels d'Englobe pour la réalisation d'une étude géotechnique pour la construction d'un garage municipal au coût de 20 030 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-099 : Offre de services professionnels de Consultants SB pour la réalisation d'une étude de caractérisation des sols et pour la conception des plans pour l'installation d'une fosse septique pour la construction d'un garage municipal

CONSIDÉRANT qu'une étude de caractérisation des sols et des plans pour l'installation d'une fosse septique doivent être effectués préalablement à la construction d'un nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de Consultants SB au coût de 1 200 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de services professionnels de Consultants SB pour la réalisation d'une étude de caractérisation des sols et pour la conception des plans pour l'installation d'une fosse septique pour la construction d'un garage municipal au coût de 1 200 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-100 : Offre de services professionnels en architecture pour la réalisation de plans et devis pour appel d'offres et services durant les travaux pour la construction d'un garage municipal

CONSIDÉRANT que des plans et devis pour appel d'offres doivent être conçus préalablement à la construction d'un nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité nécessitera les services d'un architecte pour les modifications en cours de construction du nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels en architecture de Renée Tremblay architecte au coût de 35 000 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Jacques Tessier et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de services professionnels en architecture de Renée Tremblay architecte pour la réalisation des plans et devis pour appel d'offres et pour les services durant la construction d'un garage municipal au coût de 35 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-101 : ADMQ/Congrès annuel pour la directrice générale (formation)

CONSIDÉRANT l'importance pour la directrice générale de connaître les développements dans le monde municipal;

CONSIDÉRANT que le congrès de l'ADMQ est une source importante d'informations pour les directeurs généraux des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Sébastien Moreau et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la directrice générale à participer au congrès de l'ADMQ et paie son inscription ainsi que ses frais de séjour et de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-102 : UPA Mauricie/Invitation à la soirée des Gens de Terre et Saveurs 2023

CONSIDÉRANT l'invitation de l'UPA Mauricie à assister à la soirée des Gens de Terre et Saveurs 2023 qui a lieu le jeudi 20 avril 2023;

CONSIDÉRANT qu'il y a un lauréat de Sainte-Thècle, monsieur Alain Gravel, à cette soirée;

CONSIDÉRANT qu'aucun membre du conseil municipal n'est disponible pour participer à cette soirée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'achète pas de billet

pour la soirée Gens de Terre et Saveurs 2023 puisqu'aucun membre du conseil municipal n'est disponible lors de cette soirée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-103 : Nomination d'un comité de ressources humaines

IL EST PROPOSÉ par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme l'ensemble des membres du conseil municipal ainsi que la directrice générale ou son adjointe en cas d'absence comme membres du comité de ressources humaines de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-104 : Approbation des comptes de mars 2023

Il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mars au montant de 396 851,81\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-105 : Demande d'aide financière au démarrage d'entreprise de la boutique Fleur de Lys

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière au démarrage d'entreprise de la boutique Fleur de lys;

CONSIDÉRANT que l'entreprise ne répond présentement pas aux critères pour obtenir une aide financière soit créer un emploi autre que celui de la propriétaire ou occuper un local auparavant vacant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne verse pas d'aide financière au démarrage d'entreprise à la boutique Fleur de Lys puisque celle-ci ne répond pas aux critères d'octroi d'une aide financière et invite la propriétaire à resoumettre une demande lorsqu'un de ces critères sera respecté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rapport du maire sur la situation financière au 31 décembre 2021

Le maire fait la lecture du rapport du maire sur la situation financière au 31 décembre 2021.

**Rapport sur la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle
Au 31 décembre 2021**

États financiers et rapport du vérificateur

Chers citoyennes et citoyens,

Conformément aux dispositions de la Loi 122, adoptée pour reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et pour augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs, et conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2021 de la municipalité de Sainte-Thècle.

Les livres de la municipalité de Sainte-Thècle ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Désaulniers, Gélinas, et Lanouette SENCRL. Selon le rapport des vérificateurs, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Voici les principaux éléments qui résument la situation :

Résultats de fonctionnement à des fins fiscales	
Revenus globaux	9 815 044\$
Dépenses globales	9 527 200\$
Excédent des revenus sur les dépenses	287 844\$

Investissements	
Administration	171 225\$
Sécurité publique	5 843\$
Hygiène du milieu	8 031 002\$
Aménagement, urbanisme et développement	23 164\$
Loisirs et culture	290 336\$
Investissements totaux	8 521 570\$

Dettes à long terme	
À l'ensemble de la population	1 225 544\$
À une partie des contribuables	273 520\$
À la charge du gouvernement	2 118 707\$

À la charge de d'autres organismes municipaux	303 732\$
Dette totale à long terme	3 921 503\$

Surplus accumulé	
Surplus non affecté de la municipalité	795 569\$
Surplus non affecté provenant d'organismes contrôlés	6 506\$
Surplus affecté de la municipalité	145 358\$
Surplus affecté provenant d'organismes contrôlés	6 705\$
Surplus accumulé total	954 138\$

Autres renseignements financiers importants

Le niveau d'endettement de la population thècloise demeure largement sous la moyenne québécoise pour des municipalités de taille comparable, et ce, depuis de nombreuses années. En effet, selon le profil financier 2021 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endettement net à long terme en 2020 par 100\$ de richesse foncière uniformisée atteint 1,13\$ à Sainte-Thècle comparativement à 1,81\$ pour la même classe de population ailleurs au Québec. Voici un tableau sommaire des comparaisons avec différents groupes.

	Municipalité	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
Endettement total net à long terme par 100\$ de RFU	1,13\$	1,81\$	1,43\$	3,05\$	2,19\$

Détails des divers travaux en investissements

L'année 2021 a été l'une des années les plus actives de l'histoire de la municipalité concernant les travaux et les investissements qui ont été réalisés. Le tableau ci-dessous représente quelques-uns des divers travaux en investissement comptabilisés en 2021 et n'est pas exhaustif.

Nom des projets	Dépense totale	Dépense 2021	Subventions / dons	Fond général / Surplus	Emprunt
------------------------	-----------------------	---------------------	---------------------------	-------------------------------	----------------

Réfection des rues Notre-Dame et St-Jacques (terminé)	8 114 050,39\$	7 973 320,26\$	5 846 692,69\$	-	2 267 357,70\$
Bloc sanitaire (en cours)	52 102,76\$	52 102,76\$	41 682,21\$	10 420,55\$	-
Stationnement écologique (terminé)	42 500,40\$	13 473,77\$	35 750,00\$	6 750,40\$	-
Rue Bédard (en cours)	54 420,91\$	44 316,76\$	-	-	54 420,91\$
Ordinateurs/serveur informatique et tablettes (terminé)	14 959,25\$	14 959,25\$	-	14 959,25\$	-
Achat d'une rétrocaveuse (terminé)	152 704,32\$	152 704,32\$	-	51 900,32\$	100 840,00\$
Acquisition et aménagement du stationnement au Parc St-Jean (terminé)	164 842,82\$	164 842,82\$	-	164 842,82\$	-
Réfection du terrain de tennis (terminé)	38 635,40\$	38 635,40\$	34 527,44\$	4 107,96\$	-
Station de nettoyage des embarcations nautiques (terminé)	24 472,58\$	24 472,58\$	15 000,00\$	9 472,58\$	-
Mur d'escalade au parc Saint-Jean (terminé)	19 972,56\$	19 972,56\$	19 972,56\$	-	-
Acquisition d'un GPS d'arpentage (terminé)	13 364,85\$	13 364,85\$	-	13 364,85\$	-
Rénovation salle des caucus	3 561,01\$	3 561,01\$	-	3 561,01\$	-
Total	8 695 587,25\$	8 515 726,34\$	5 993 624,90\$	279 379,74\$	2 422 582,61\$

Rémunération et allocation des membres du conseil municipal

Par souci de transparence, je vous informe de la rémunération annuelle des membres du conseil municipal en 2021, laquelle fait l'objet d'un règlement sur la rémunération des élus. L'augmentation salariale de 2021 a été celle prévue au règlement, soit 3%.

	Maire	Conseillers
Municipalité		
Rémunération de base	18 302\$	6 101\$
Allocation de dépenses	9 151\$	3 050\$
SOUS-TOTAL	27 453\$	9 151\$
Municipalité régionale de comté		
Rémunération de base	6 006\$	
Allocation de dépenses	3 003\$	
SOUS-TOTAL	9 009\$	
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION	36 462\$	9 151\$

En conclusion, malgré les effets directs et indirects liés à la pandémie, l'administration municipale a su maintenir une saine gestion des fonds publics et a continué à offrir un service de qualité à sa population. La municipalité est en excellente santé financièrement.

Budget 2022 et grandes orientations

Lors de l'élaboration du budget 2022, le conseil municipal venait d'être élu et n'avait pas eu encore suffisamment de temps pour élaborer les orientations qu'il comptait donner à la municipalité. C'est donc un budget conservateur, très semblable à celui de 2021, qui a été adopté.

Toutefois, dans un souci de continuellement développer notre municipalité afin de la rendre attrayante aux nouvelles familles et d'offrir une qualité de vie aux citoyens, la municipalité avait tout de même quelques projets de prévus pour l'année 2022.

Le conseil prévoyait effectuer les travaux suivants :

- Réfection de la rue Bédard et du collecteur d'égout
- Prolongement du réseau d'égout sur la rue Saint-Gabriel
- Réfection de la toiture de la caserne
- Installation de compteurs d'eau
- Continuer l'aménagement du parc Saint-Jean
- Construction d'un bloc sanitaire au parc Saint-Jean

L'équipe de direction reste à l'affût des programmes gouvernementaux et des subventions possibles afin de renouveler ou de bonifier nos infrastructures et nos équipements municipaux au moindre coût pour les citoyens.

Michel Rheault, maire

Rés. 2023-04-106: Demande d'aide financière de l'Association des propriétaires de chalets du Lac-du-Jésuite

CONSIDÉRANT que l'Association des propriétaires de chalets du Lac-du-Jésuite nous demande une aide financière pour l'ensemencement du Lac-du-Jésuite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500 \$ à l'Association des propriétaires de chalets du Lac-du-Jésuite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-107: Ville de La Tuque/Programme d'aménagement durable des forêts

CONSIDÉRANT que le chemin Joseph-Saint-Amant et le chemin du Tour-du-Lac-V'limeux ont besoin d'être améliorés pour assurer la sécurité des utilisateurs;

CONSIDÉRANT que ces chemins sont sur les terres publiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour le rechargement et l'élargissement d'une partie du chemin Joseph-Saint-Amant ainsi que le remplacement de ponceaux, et le rechargement d'une partie du chemin du Tour-du-Lac-V'limeux et autorise Valérie Fiset, directrice générale et secrétaire trésorière à signer tous documents concernant cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-108 : MRC de Mékinac/Fonds d'aide aux villégiateurs des terres publiques

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle bénéficie d'une aide financière dans le cadre du programme de fonds d'aide aux villégiateurs des terres publiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du programme Fonds d'aide aux villégiateurs pour faire de l'ébranchage sur le chemin Joseph-Saint-Amant et pour faire l'installation de

pancartes de signalisation.

- Autorise Valérie Fiset, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-109 : Demande d'ARLAVI pour l'ajout de gravier sur le chemin du Tour-du-Lac-Vlimeux

CONSIDÉRANT la demande d'ARLAVI pour l'ajout de gravier sur le chemin du Tour-du-Lac-

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle procède au rechargement du chemin du Tour-du-Lac-Vlimeux conditionnellement à ce qu'elle reçoive une subvention suffisante du programme d'aménagement durable des forêts.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-110 : Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Programme particulier d'amélioration par circonscription électorale

CONSIDÉRANT que la municipalité désire améliorer certains chemins;

CONSIDÉRANT que le coût de ces travaux d'amélioration est estimé plus de 56 000 \$ par le directeur des travaux publics;

CONSIDÉRANT que la municipalité demande au Ministère des Transports une aide financière pour réaliser ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à Madame Sonia Lebel, député de Champlain, une aide financière de 40 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Programme particulier d'amélioration par circonscription électorale pour améliorer certains chemins à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-111 : Demande d'aide financière dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable

CONSIDÉRANT que la municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la directrice générale à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable et à signer tout document en lien avec cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-112 : Règlement 395-2023 modifiant le règlement des permis et certificats #333-2016 pour les établissements d'hébergement touristique ainsi que la modification de la section 10 pour la tarification sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

IL EST PROPOSÉ par Julie Bertrand, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 395-2023 modifiant le règlement des permis et certificats #333-2016 pour les établissements d'hébergement touristique ainsi que la modification de la section 10 pour la tarification sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-113 : Règlement 396-2023 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

IL EST PROPOSÉ par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte règlement 396-2023 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-114 : Règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016

IL EST PROPOSÉ par Julie Bertrand, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le deuxième projet de règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 398-2023

Bertin Cloutier

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, le règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Dépose le projet du règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2023-04-115 : Règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Moreau, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le projet de règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-116: Assemblée publique de consultation concernant le règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle-2016

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tienne une assemblée publique de consultation le lundi 17 avril à 19h00 à la salle Aubin concernant le projet de règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-117: Demande de l'O.P.P. de l'École Masson/gratuité de la salle Aubin pour un concours de lipsync

CONSIDÉRANT la demande de l'O.P.P. de l'École Masson pour obtenir la gratuité de la salle Aubin pour un concours de lipsync;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une activité pour les enfants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle prête gratuitement la salle Aubin à l'O.P.P. de l'École Masson pour la tenue d'un concours de lipsync.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-118: Embauche des étudiants pour le camp de jour

CONSIDÉRANT les candidatures reçues pour les postes de coordonnateur et d'animateurs pour le camp de jour;

CONSIDÉRANT que les candidats ont été reçus en entrevue;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle embauche les étudiantes suivantes pour le camp de jour : Maélie Bacon, coordonnatrice, Jana Bushells, Élie-Anne Duchesne, Mia Lamy et Bahia Thiffault (animatrices). Leur taux horaire sera selon la politique salariale en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-119: Location d'une toilette mobile

CONSIDÉRANT que Buromobil St-Maurice Inc. nous offre la location d'une toilette portative avec lavabo :

CONSIDÉRANT que depuis les dernières années, l'installation d'une toilette portative près du bureau municipal a été grandement apprécié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle loue une toilette portative avec lavabo, distributeur de savon à main et papier à main pour une montant de 170.00 \$ par mois plus 60.00 \$ de transport (aller et retour) plus les taxes applicables de Buromobil St-Maurice Inc. pour la période du 19 mai au 17 septembre 2023.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-120: URLS Mauricie/Formations en loisirs

CONSIDÉRANT que des formations sont offertes pour les gestionnaires de camp de jour par l'URLS Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la responsable du camp de jour à suivre les formations offertes par l'URLS Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-121: Incroyables comestibles

CONSIDÉRANT la demande des Incroyables comestibles de convertir 2 bacs de la rue Saint-Jacques en potager et l'achat de deux verges de BRF et d'une verge de compost;

CONSIDÉRANT que c'est le Centre Jardin Multi-Fleurs qui s'occupe de l'aménagement des bacs de la rue Saint-Jacques;

CONSIDÉRANT que cette initiative permet aux citoyens de consommer gratuitement des légumes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle fournit 2 verges de BRF et 1 verge de compost aux Incroyables comestibles pour l'entretien de l'espace vert de la rue Masson et demande au Centre Jardin Multi-Fleurs d'aménager 2 bacs à fleurs de la rue Saint-Jacques avec des plantes potagères.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-122: Demande de la CDC Mékinac/gratuité de la salle Aubin pour la Rentrée scolaire accessible pour tous

CONSIDÉRANT la demande la CDC Mékinac pour obtenir la gratuité de la salle Aubin le 5 juillet et 17 août 2023 pour la Rentrée scolaire accessible pour tous;

CONSIDÉRANT que le but de cette vente est d'offrir des fournitures scolaires pour les enfants de la MRC à prix réduits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle prête gratuitement la salle Aubin à la CDC Mékinac le 5 juillet et le 17 août pour la Rentrée scolaire accessible pour tous.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

- **Mme Jocelyne Gervais :**
Demande après le dépôt du rapport financier 2021 pourquoi le conseil n'a pas pris un montant du surplus afin de minimiser l'impact sur les comptes de taxes 2023.
- **Benoit Caouette, secrétaire d'assemblée répond :**
Il ne faut pas oublier que c'est le rapport au 31 décembre 2021 qui a été déposé et que le rapport financier au 31 décembre 2022 est en préparation et devrait être déposé sous peu. Cependant, avec le travail de la direction générale afin d'envoyer les documents au comptable pour la préparation du rapport financier 2022 et discussion avec les élus le conseil a jugé bon d'agir dans le budget 2023.
- **Mme Jocelyne Gervais :**
Demande pourquoi la municipalité veut construire un autre garage municipal.
- **M. Jean Yves Piché, directeur des travaux publics :**
Répond que c'est par un manque de place que la municipalité doit prévoir un nouveau

garage et que l'ancien sera probablement converti pour de l'entreposage.

- **Mme Sophie Lesage :**
Demande s'il est possible d'installer des dos d'âne dans le quartier résidentiel en face de chez elle et près de chez Daniel Bacon
- **M. Bertin Cloutier, conseiller :**
Explique le dossier de la scierie : Que le contrat doit être renouvelé car le contrat avait une durée de 5 ans qui vient à échéance en septembre. La municipalité a deux options :
 - Vendre la propriété au complet
 - Louer au mois pour un autre période de 5 ans.

Affaires nouvelles :

Rés. 2023-04-123 : Scierie Sainte-Thècle/offre de vente ou de location

CONSIDÉRANT que le bail de location du 631 rue Notre-Dame à Scierie Sainte-Thècle prend fin le 30 septembre 2023;

CONSIDÉRANT que la municipalité serait prête à se départir des installations et que celles-ci sont sujettes à la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 6 de cette loi, la municipalité doit fixer un prix d'aliénation égal ou supérieur au moins élevé entre le total des les coûts d'acquisition de cet immeuble additionnés des frais engagés à son égard pour des services professionnels et la valeur inscrite au rôle de cet immeuble;

CONSIDÉRANT que le prix d'aliénation de cet immeuble ne peut être inférieur à 256 377,77\$ selon le certificat du coût total d'acquisition et des frais incidents préparé par la directrice générale;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire fixer le prix de vente à 260 000\$ plus taxes ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité accepte de louer l'immeuble au présent locataire si celui-ci ne désire pas procéder à l'achat de l'immeuble ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité fixe le prix de la location de l'immeuble à 2 500\$ plus taxes par mois plus les frais d'électricité à compter du 1^{er} octobre 2023 si le locataire n'acquière pas l'immeuble ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle propose à Scierie Sainte-Thècle les deux options suivantes lors de l'échéance du bail le 30 septembre 2023 :

- Acquérir l'immeuble au coût de 260 000\$ plus taxes
- Louer l'immeuble au coût de 2 500\$ plus taxes par mois plus les frais d'électricité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-04-124 : Levée de la séance

À 20 heures 39 minutes, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire d'assemblée